

**C'EST LE PRINTEMPS,
J'ADOpte LE R3FLEXE
DU COMPOST.**

**VOTRE COMPOSTEUR POUR 10€
SUR OUESTPROVENCE.FR**



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Ensemble, adoptons les bons réflexes

Le printemps est la saison idéale pour démarrer le compostage.

C'est la saison où votre jardin se métamorphose. Vous allez tondre, tailler, ratisser...

C'est aussi le moment où les fruits et légumes reviennent plus nombreux dans vos assiettes, avec leur lot d'épluchures.

Ces biodéchets ne sont pas des déchets comme les autres, vous pouvez les valoriser. Un juste retour à la nature.

En compostant une partie de vos déchets de jardin et restes alimentaires, vous allez produire un compost 100% naturel et gratuit pour enrichir votre terre. Dans le même temps, vous allez réduire vos ordures ménagères, et limiter vos allers-retours en déchetterie. Un gain de temps, une source de confort et d'économies. Le territoire Istres-Ouest Provence met à disposition de ses habitants de maisons avec jardins des composteurs en bois au prix de 10 €, (80% du coût réel est pris en charge par le territoire et par l'Union Européenne via les fonds LIFE, l'ADEME et la Région Sud).

Commandez dès à présent votre composteur sur ouestprovence.fr (rubrique Vivre et bouger).

Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un mail à infocompost.istresouestprovence@ampmetropole.fr ou à appeler le Numéro vert **0800 800 424** (appel gratuit depuis un poste fixe).



COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR SUR OUESTPROVENCE.FR

Quels déchets composter ?

- Les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, filtres en papier, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas ...)
- Les déchets de jardin (fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles...)
- Les autres déchets (sciures, copeaux non traités, essuie-tout et serviettes en papier non colorés, sachets de thé, marc de café...)

Attention : les restes de viande et de poisson, les coquillages, la litière pour chat, ainsi que les produits chimiques ne doivent pas être mélangés au compost !

Pour en savoir plus : <https://dechets.ampmetropole.fr> rubrique "Je réduis"